

## **Airport Carbon Accreditation Engagement de la direction**

Dans un contexte international où l'urgence climatique est une évidence, l'aéroport de Le Mans - Arnage a décidé d'adopter une démarche volontariste en inscrivant l'évaluation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans ses objectifs à long terme.

Au sein de cette démarche, une première étape consiste à mesurer l'empreinte CO<sub>2</sub> des activités de l'aéroport sur le périmètre *Scope 1 et 2* du « Greenhouse Gas Protocol » afin d'identifier les postes les plus émissifs et d'identifier les actions les plus adéquates pour maîtriser ces émissions. Cette démarche permet également de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux enjeux environnementaux de la gestion aéroportuaire.

Afin de certifier cette étape de sa stratégie de développement durable, l'aéroport de Le Mans - Arnage a, par ailleurs, choisi de soumettre cette mesure à l'Airport Carbon Accreditation (ACA) de niveau 2. Ce programme, développé par l'ACI-EUROPE et ACI ASIA-PACIFIC, a été mis en place spécialement pour les aéroports cherchant à mieux gérer leurs émissions de carbone et à devenir plus efficaces. Cette certification évalue et reconnaît les efforts entrepris par les aéroports afin de réduire leurs émissions en gaz à effet de serre et exige une vérification par un tiers indépendant.

L'aéroport de Le Mans – Arnage s'engage donc, au sein d'une démarche de développement durable de long terme, à **mesurer les émissions de CO<sub>2</sub> liées à ses activités opérationnelles (scope 1 et 2 du Greenhouse Gas Protocol)** sur l'année 2021 afin de cartographier de manière précise et robuste les « hot spots » d'émissions, **d'identifier et d'engager les actions prioritaires à mener dans le cadre d'une amélioration continue de sa performance environnementale.**

Fait le 8 mars 2022 à Le Mans

Le Directeur Général de la CCI du Mans & de la Sarthe,

Directeur de l'aéroport Le Mans – Arnage

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DU MANS ET DE LA SARTHE  
1, Bd René Levasseur - CS 91435  
72014 Le Mans Cedex 2  
tél: 02 43 21 00 00 - fax: 02 43 21 00 50

**Le Directeur Général  
Philippe Brunet**

Philippe BRUNET